



LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME

"ITEKA" association sans but lucratif

Agréée par l'ordonnance ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance 550/029 du 6 février 1991

Membre affilié de la fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (F.I.D.H)

LBDH/013 /2025

Kampala, 09/06/ 2025

DECLARATION

Double scrutin législatif et communal du 5 juin 2025 au Burundi : Les observateurs électoraux sont tenus à l'objectivité et impartialité face aux violations flagrantes des valeurs démocratiques constatées.

La Ligue Iteka a suivi avec attention le processus électoral dès la mise en place des structures pour les élections et les violations qui l'ont couronnées.

Dans ses publications, la Ligue Iteka a régulièrement dénoncé les violations qui ont caractérisé le processus électoral qui s'est déroulé dans un contexte de répression de l'opposition contenue depuis la crise électorale de 2015.

C'est ainsi que les élections de 2025 se sont déroulées dans un climat de forte répression politique. Le principal parti d'opposition, le Congrès national pour la liberté (CNL), dirigé par Agathon Rwasa, a été exclu du scrutin par les autorités burundaises, avec des allégations d'irrégularités administratives et des manœuvres orchestrées par le gouvernement pour écarter les opposants.

Des observateurs et opposants ont dénoncé des irrégularités telles que des votes multiples, des votes forcés, et des intimidations par la milice Imbonerakure, affiliée au parti au pouvoir CNDD-FDD.

C'est la raison pour laquelle la Ligue Iteka déplore la teneur des déclarations préliminaires complaisantes des missions d'observation électorale de l'Union Africaine¹ et de la Conférence Internationale sur la région des grands lacs (CIRGL) sur le double scrutin législatif et communal du 5 juin 2025 qui fait abstraction de ce contexte qui est loin de garantir le vote libre et démocratique².

La Ligue Iteka profite de l'occasion pour saluer l'option des partenaires du Burundi qui n'ont pas envoyé des observateurs pour accompagner le pouvoir du parti CNDD-FDD dans cette mascarade électorale caractérisée par l'exclusion, l'autoritarisme, l'intimidation, verrouillage de l'espace civique et toutes autres violations des droits humains telles que des assassinats, enlèvements, tortures, arrestations et détentions arbitraires.

¹ <https://ligue-iteka.bi/wp-content/uploads/2025/06/DECLARATION-PRELIMINAIRE-UA.pdf>

² <https://ligue-iteka.bi/wp-content/uploads/2025/06/DECLARATION-PRELIMINAIRE-CIRGL.pdf>



LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME

"ITEKA" association sans but lucratif

Agréée par l'ordonnance ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance 550/029 du 6 février 1991

Membre affilié de la fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (F.I.D.H)

En effet, le 05 juin 2025, le jour des élections législatives et communales, la Ligue Iteka, comme d'autres organisations et les médias indépendants qui avaient suivi ce processus électoral a relevé de nombreux cas des violations et incidents électoraux si bien même que le président de la CENI lui-même a demandé pardon face aux irrégularités, incidents et violations de droits humains ce jour toute en admettant l'existence des perturbateurs des élections³.

C'est la raison pour laquelle la Ligue Iteka dénonce les déclarations partisans des observateurs de certains États et institutions étrangères comme UA et la CIRGL qui n'ont pas osé signaler les irrégularités constatées. Leurs déclarations mettent en exergue leurs côtés penchant en s'abstenant de considérer ces manquements graves.

La Ligue Iteka encourage les organisations locales indépendantes qui ont participé à l'observation électorale rendre public des rapports objectifs et précis sur les performances et les manquements du processus électoral dans tous ses aspects afin de formuler des recommandations constructives en vue de la consolidation de la démocratie et d'Etat de droit au Burundi.

En attendant les rapports finaux de différents acteurs aux élections et les résultats définitifs des élections, la Ligue Iteka promet un rapport sur ce processus pour contribuer à la consolidation des valeurs démocratiques au Burundi.

Pour la Ligue Iteka

Anschaire Nikoyagize



Président

³ <https://ligue-iteka.bi/wp-content/uploads/2025/06/DISOURS-DU-PRESIDENT-DE-LA-CENI-ELECTIONS-DU-5-JUIN-2025.mp4>